

QVCT DEBUTER LA DEMARCHE



PARTICIPANT(S) :

acteurs des ressources humaines (DRH, RRH), aux consultants, aux dirigeants, aux représentants du personnel, et aux animateurs QVCT

ORGANISATION :

Durée : 14 heures

Lieux : Campus du lac de Bordeaux ou de Libourne

INTERVENANT(S) :

Formateur expert en QVCT

VALIDATION DE LA FORMATION :

L'intervenant mesurera, tout au long de la formation, l'acquisition des connaissances des participants à travers la mise en place de situation in situ.

Délivrance d'une attestation de formation conforme à la législation en vigueur.

Un support de cours sera remis à chaque participant.

CAMPUS DU LAC

N° SIRET 410 581 102 00010
Code APE-NAF 8542Z
N° Existence 7233 042 4333

Site de Bordeaux

10 rue René Cassin
CS 31996
33071 Bordeaux Cedex
Tél. 05 56 79 52 00
campus@formation-lac.com

Site de Libourne

33 rue Max Linder
33504 Libourne Cedex
Tél : 05 56 79 52 00
campus@formation-lac.com

PARTIE 1

OBJECTIFS

Nature de l'action : Acquisition de compétences

- Comprendre les enjeux et bénéfices de la QVCT.
- Connaître les bases légales et les outils pour initier une démarche QVCT.
- Acquérir des compétences pratiques pour construire, piloter et évaluer des actions QVCT.
- Favoriser une approche collaborative pour améliorer les conditions de travail.

MÉTHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

- Supports de formation : Documents, présentations et fiches pratiques remis aux participants.
- Outils d'analyse : Utilisation d'outils développés et éprouvés pour évaluer la QVCT dans une organisation.
- Plateformes en ligne : Accès à des ressources numériques et à des forums de discussion pour prolonger l'apprentissage au-delà de la formation en présentiel.

CONTENU DU PROGRAMME

Jour 1 : Comprendre les fondamentaux de la QVCT

Accueil des participants

Présentation de la formation, des objectifs, et du programme.
Tour de table : attentes des participants.

Introduction à la QVCT

Définition de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail.
Différence entre QVT et QVCT (intégration de la prévention des risques professionnels).
Enjeux pour les entreprises et bénéfices attendus.

Le cadre réglementaire et les obligations légales

Les bases juridiques de la QVCT : Code du travail, accords nationaux interprofessionnels (ANI).
Obligations des employeurs et rôle des représentants du personnel.
Intégration de la QVCT dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Diagnostic initial de la QVCT

Identifier les besoins et les attentes des collaborateurs.
Réalisation d'un diagnostic participatif : outils et méthodes (questionnaires, groupes de travail, audits).
Cas pratique : réaliser un état des lieux fictif dans une entreprise type.

Les acteurs de la QVCT

Rôles et responsabilités : employeurs, managers, CSE, collaborateurs, services RH, etc.
Identification des relais internes et externes.
La QVCT comme démarche collaborative.

Synthèse de la journée et questions/réponses

QVCT

DEBUTER LA DEMARCHE

PARTICIPANT(S) :

acteurs des ressources humaines (DRH, RRH), aux consultants, aux dirigeants, aux représentants du personnel, et aux animateurs QVCT

ORGANISATION :

Durée : 14 heures

Lieux : Campus du lac de Bordeaux ou de Libourne

INTERVENANT(S) :

Formateur expert en QVCT

VALIDATION DE LA FORMATION :

L'intervenant mesurera, tout au long de la formation, l'acquisition des connaissances des participants à travers la mise en place de situation in situ.

Délivrance d'une attestation de formation conforme à la législation en vigueur.

Un support de cours sera remis à chaque participant.

CAMPUS DU LAC

N° SIRET 410 581 102 00010
Code APE-NAF 8542Z
N° Existence 7233 042 4333

Site de Bordeaux

10 rue René Cassin
CS 31996
33071 Bordeaux Cedex
Tél. 05 56 79 52 00
campus@formation-lac.com

Site de Libourne

33 rue Max Linder
33504 Libourne Cedex
Tél : 05 56 79 52 00
campus@formation-lac.com

PARTIE 2

Jour 2 : Mettre en œuvre une démarche QVCT

Accueil et introduction de la journée

Retour sur les apprentissages de la veille.

Objectifs de la journée : construire une démarche opérationnelle.

Les outils et leviers d'action

Aménagement des conditions de travail (temps, espace, charge).

Mobilisation des outils numériques pour le bien-être.

Sensibilisation à la prévention des RPS (Risques Psychosociaux) et TMS (Troubles Musculosquelettiques).

Construire un plan d'action QVCT

Prioriser les axes d'amélioration.

Élaborer des actions concrètes et mesurables (indicateurs, objectifs).

Associer les parties prenantes à chaque étape.

Cas pratique : rédaction d'un plan d'action simplifié.

Pilotage et suivi de la démarche

Définir les indicateurs de suivi (absentéisme, satisfaction, productivité).

Organiser des points d'étape réguliers.

Communiquer sur les actions et leurs résultats.

Les bonnes pratiques et retours d'expériences

Études de cas d'entreprises ayant intégré la QVCT avec succès.

Identifier les écueils à éviter.

Atelier final : simulation collaborative

Construire une mini-démarche QVCT pour un cas fictif en sous-groupes.

Présentation des travaux par les groupes.

Conclusion et évaluation de la formation

Recueil des impressions et feedback des participants.